

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 27 JUIN 2019

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le Jeudi 27 juin 2019, à 20h30 sous la présidence de Monsieur Sébastien HUET, le Maire.

Etaient présents : Mrs Jean FRAYSSE, Didier DUBOIS, Patrice LEFFRAY, Jean-Claude BESNARD et Mmes Julie HEURTELOUP, Catherine WEISS

Etaient absents: Mmes Patricia RIVOIRE et Aurélie COURCELLE, Mr Cédric BODEREAU

Date de convocation : 15/06/2019

Ordre du jour :

- DM budget 71400
- Répartition sièges communautaires 2020-2026
- Organisation du 15 août 2019
- Affaires diverses

DM N°1 BUDGET 71400

Vu le budget primitif 2019 adopté le 28/03/2019,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des virements de crédits,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative n°1 sur le budget 71400 et détaillés dans le tableau ci-dessous :

Section	Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	040	21312	-1 305.00 €	
INVESTISSEMENT	040	2132	-1 772.00 €	
INVESTISSEMENT	040	2151	-615.00 €	
INVESTISSEMENT	041	21312	1 305.00 €	
INVESTISSEMENT	041	2132	1 772.00 €	
INVESTISSEMENT	041	2151	615.00 €	

Adoptée par 7 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Délibération n°20190601

DM N°2 BUDGET 71400

Après consultation de Monsieur CHAIGNEAU, cette facture peut être intégrée en investissement.

Vu le budget primitif 2019 adopté le 28/03/2019,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des ouvertures de crédits,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative n°2 et détaillés dans le tableau ci-dessous :

Section	Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	21	21318	+1 750.00 €	
FONCTIONNEMENT	011	615228	-1 750.00 €	
INVESTISSEMENT	021	021		+1 750.00 €
FONCTIONNEMENT	023	023	+ 1 750.00 €	

Adoptée par 7 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Délibération n°20190602

Répartition des sièges communautaires 2020-26

Dans une circulaire du 27 février 2019, la Direction générale des collectivités locales (DGCL) rappelle les règles de répartition des sièges de conseillers communautaires dans les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Dans la perspective des élections municipales en 2020, les communes et leur intercommunalité doivent procéder au plus tard le 31 août 2019 à la détermination du nombre et de la répartition des sièges au sein du conseil communautaire selon les dispositions prévues par l'article L.5211-6-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter l'accord local proposé et à l'unanimité, accepte cet accord local proposé et annexé à la présente délibération

Délibération n°20190603

Fête du 15 août 2019

Les prix du repas du 15 août 2019 restent inchangés.

Une réunion pour l'organisation aura lieu le jeudi 18 juillet 2019 à 20h00 à la Mairie d'Epineu le Chevreuil

Cet ordre du jour ne fait l'objet d'aucune délibération.

Tente de réception

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acquiescer à l'achat d'une tente de réception exclusivement réservée pour les réceptions de la Mairie.

Il présente un devis du fournisseur Dancover pour une tente de réception Exclusive 6 x 12 m PVC blanc pour un montant de 928.68 € HT et 132.04 € de livraison.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte l'achat et autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande.

Délibération n°20190604

Devis EURL TOQUE

Suite au dégât des eaux dans la sacristie de l'église, il a été constaté que la couverture était détériorée.

Monsieur le Maire présente le devis n°DE01468 de l'EURL TOQUE pour la réfection de cette couverture pour un montant de 2993.58 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ce devis et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Délibération n°20190605

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22H00.

<i>Sébastien HUET</i>	
<i>Didier DUBOIS</i>	
<i>Jean FRAYSSE</i>	
<i>Julie HEURTELOUP</i>	
<i>Catherine WEISS</i>	
<i>Patricia RIVOIRE</i>	
<i>Aurélie COURCELLE</i>	
<i>Patrice LEFFRAY</i>	
<i>Jean-Claude BESNARD</i>	
<i>Cédric BODEREAU</i>	